

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal Du 07 AVRIL 2008

Présents : G.BLEINC ; M.HENRY; P.AUGUSTIN ; L.CHAMOIN ; M.MUSCARNERA-JOLLY DE MUNSTHAL ; G.CARCELLER ; S.CAROTTI ; P. CODOL ; J-M FICHBEN; S.GUIGONNET; M.IPLIKDJIAN ; M.MINIER-ROUX ; N.NAVARRO ; V.PAREGNO ; P.PECQUEUX

1/ VOTE DES COMPTES DE GESTION 2007 BUDGET GENERAL ET BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Votés à l'unanimité

2/ AFFECTATION DES RESULTATS 2007 pour

A / Budget général :

L'excédent d'exploitation 2007 est de 242 857.17 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats comme suit

- Excédents reportés : 52 857.17 €
- Affectations complémentaires en réserve (cpte 1068) : 190 000.00 €

B / Budget annexe eau et assainissement

L'excédent d'exploitation 2007 est de 17 008.41 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats comme suit

- Excédents reportés : 5 008.41 €
- Affectations complémentaires en réserve (cpte 1068) : 12 000.00 €

Votés à l'unanimité

3/ VOTE DES SUBVENTIONS 2008 AUX ASSOCIATIONS

Rougiers en Fête	13 000	Association Jeunesse Rougièroise	800
Il était une fois Rougiers	800	Ecole de magie	200
Souvenir Français	500	Resto du cœur	150
Les Restanques Bleues	300	Rougiers Animation culture	1500
U S E P	400	F N A C A	100
Boxe Rougièroise	400	Kiki chat	350
Forme et santé	900	Ensemble polyphonique de Provence	300
Tennis	600	Gueules rouges	120
3 ^{ème} âge heureux	500	Radio sainte baume	150
Train de l'avenir	50	Croix rouge	150
Association bouliste	600	Secours populaire	150
D D E N	60	Secours catholique	150
Donneur de sang	150	Pompiers de Nans les Pins	250

Voté à l'unanimité

4 / VOTE DU MONTANT DE LA SUBVENTION 2008 AU C.C.A.S

Le conseil municipal décidé d'octroyer une subvention de 8 000 € au C.C.A.S.

Voté à l'unanimité

5 / FIXATION DES TAUX DES TAXES LOCALES 2008

Les taux des taxes locales de la commune restent inchangés pour l'année 2008.

- Taxe habitation 9,50 %
- Taxe foncier bâti 15,50 %
- Taxe foncier non bâti 63,50 %

Voté à l'unanimité

6 / VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2008

A / Budget général

Le conseil municipal arrête pour 2008 :

- Les dépenses de fonctionnement à la somme de 1 006 938.17 €
- Les dépenses d'investissement à la somme de 1 719 653.32 €
- Les recettes de fonctionnement à la somme de 1 006 938.17 €
- Les recettes d'investissement à la somme de 1 719 653.32 €

B / Budget annexe eau et assainissement

Le conseil municipal arrête pour 2008 :

- Les dépenses de fonctionnement à la somme de 167 158.41 €
- Les dépenses d'investissement à la somme de 301 384.50 €
- Les recettes de fonctionnement à la somme de 167 158.41 €
- Les recettes d'investissement à la somme de 301 384.50 €

Les budgets primitifs 2008 ont été votés à l'unanimité

7 / DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL

Une demande de subvention globale va être demandée auprès du conseil Général pour les projets suivants :

- Réfection du Cours
- Chemin du Puits Neuf
- Terrain de football

Le coût estimé de ces projets s'élève à 2 181 755,00 €

Voté à l'unanimité

8 / DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

Le conseil municipal a établi la liste des personnes susceptibles d'être désignés par les services fiscaux pour être membres de la commission communale des impôts.

Voté à l'unanimité

9 / CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL

Le conseil décide de créer un poste d'attaché territorial à compter du 15 avril 2008.

Voté à l'unanimité

10 / VENTE D'UNE PARCELLE

Une parcelle du domaine privé de la commune située au Pays Haut, cadastrée E 699, d'une superficie de 81 m² va être vendue à un particulier pour la somme de 30 € le m² sous condition qu'une servitude de passage soit signée au profit d'un particulier, mitoyen de cette parcelle.

Voté à l'unanimité

Vu par nous, Maire de la commune de ROUGIERS pour être affiché le 09 avril 2008 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi.

A Rougiers, le 09 avril 2008

Le Maire